

INSTALLATION

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- INSTALLER OU UTILISER CONFORMÉMENT AUX CODES DE L'ÉLECTRICITÉ EN VIGUEUR.
- À DÉFAUT DE BIEN COMPRENDRE LES PRÉSENTES DIRECTIVES, EN TOUT OU EN PARTIE, ON DOIT FAIRE APPEL À UN ÉLECTRICIEN.
- LES RÉCÉPTEURS À RELAIS NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS QU'À L'INTÉRIEUR, À DES EMPLACEMENTS SECS ET AVEC DES APPAREILS INSTALLÉS EN PERMANENCE.
- CES DISPOSITIFS CONVIENNENT AUX CIRCUITS CAPABLES DE LIVRER UN COURANT ALTERNATIF MAXIMAL DE 15 AMPÈRES SYMÉTRIQUES EFFICACES AU PLUS.
- LES RÉCÉPTEURS À RELAIS NE DEVRAIENT PAS ÊTRE INSTALLÉS À PROXIMITÉ DE LAMPES OU D'AUTRES SOURCES DE CHALEUR, SURTOUT SI CES DISPOSITIFS SONT DE PUISSANCE ÉLEVÉE. L'INSTALLATION DE CES RÉCÉPTEURS À PROXIMITÉ DE LAMPES OU D'AUTRES SOURCES DE CHALEUR POURRAIT LES EXPOSER À DES TEMPÉRATURES QUI DÉPASSENT LEUR PLAGE DE TEMPÉRATURES DE FONCTIONNEMENT (SE REPORTER À LA FICHE TECHNIQUE).

DESCRIPTION:

Ces récepteurs à relais à trois fils permettent l'installation rapide et aisée de télécommandes pour l'éclairage et d'autres charges. Ils répondent à des signaux radio envoyés par des interrupteurs sans fil auto-alimentés et divers transmetteurs compatibles. On peut les installer au mur ou au plafond dans des boîtes de dérivation, de dispositifs ou de câblage. Le modèle fileté s'installe dans des débouchures standards de 1,27 cm. (1/2 po) (**figure E**).

DISPOSITIFS COMPATIBLES:

- Interrupteurs auto-alimentés sans fil à une bascule
- Interrupteurs auto-alimentés sans fil à deux bascules
- Interrupteurs auto-alimentés sans fil portatifs
- Interrupteurs à carte d'accès
- Détecteurs-transmetteurs de branche de commutation sans fil
- Détecteurs de mouvements auto-alimentés sans fil
- Autres transmetteurs offerts

OUTILS REQUIS :

- Sonde non conductrice (crayon ou stylo à bille)
- Ruban isolant
- Mallettes
- tournevis

PROCÉDURE D'INSTALLATION :

Avant d'installer le récepteur, il suffit ensuite de suivre les directives correspondantes. Pour installer les transmetteurs, on doit suivre les guides qui accompagnent chacun des dispositifs.

Installations unipolaires ou à plusieurs voies (un interrupteur sans fil ou plus)

1. Lire et comprendre tous les **AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDES** avant de procéder à l'installation. Lire également toutes les étapes suivantes avant de démarrer la procédure.
2. **AVERTISSEMENT** : pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder. Le courant doit rester coupé jusqu'à ce que l'installation soit terminée. Il est à noter que certains modèles de récepteurs peuvent être alimentés par plusieurs dérivations.
3. Les installations murales exigent l'utilisation d'une boîte de câblage. Dans le cas d'installations au plafond, les raccords doivent être effectués dans une boîte de dérivation. S'assurer que la température à l'intérieur de cette dernière ne dépasse jamais 50 °C (se reporter à la fiche technique). Pour obtenir le meilleur signal possible, installer le récepteur dans une boîte en plastique éloignée du plancher ou d'objets métalliques.
4. Raccorder les fils conformément à la **figure D**. Visser des mallettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir les mallettes de ruban isolant.
5. Rétablir le courant et suivre les directives de programmation selon le mode choisi (se reporter à la section PROGRAMMATION ci-dessous). Pour cette option, on recommande d'opter pour la commutation normale (mode par défaut).
6. Vérifier le fonctionnement du récepteur. (S'il ne fonctionne pas correctement, il faut revoir les directives de câblage et de programmation, ou encore se reporter à la section **DIAGNOSTIC DES ANOMALIES** du manuel relatif au produit.)
7. Insérer tous les fils et le récepteur dans la boîte. Terminer l'installation des interrupteurs ou appareils d'éclairage.

PROGRAMMATION :

Pour être programmé, le récepteur doit d'abord être alimenté. Une fois sélectionnés, les réglages sont conservés si le courant est coupé. La sensibilité du récepteur est réduite en mode d'association afin de prévenir les liaisons accidentelles avec des transmetteurs non désirés. Pour la programmation, les transmetteurs doivent être dans un rayon de 15 pi (5 m) du récepteur. Programmer suivant n'importe quel mode ci-dessous.

Mode de commutation normale (par défaut) : dans ce mode, le récepteur ne répond que quand on appuie sur le bouton d'un transmetteur, et pas quand on le relâche. Par exemple, un côté de la bascule d'un interrupteur sans fil active le relais (mise sous tension des charges), tandis que l'autre le désactive (mise hors tension des charges).

Mode de commutation momentanée : dans ce mode, chaque extrémité de bascule d'un interrupteur sans fil agit comme un bouton distinct. Chacune s'associe séparément à un récepteur ou plus. Quand on appuie sur la bascule, la sortie du récepteur s'active (mise sous tension des charges), et quand on la relâche, elle se désactive (mise hors tension des charges).

Mode de commutation maintenue : dans ce mode, chaque extrémité de bascule agit encore comme un bouton distinct. Chacune se programme séparément. Quand on appuie sur la bascule, la sortie du récepteur change toujours d'état (de la mise hors tension, on passe à la mise sous tension, et vice versa). Comme en mode de commutation normale, le récepteur ne répond que quand on appuie sur le bouton, et pas quand on le relâche.

Suivre les directives ci-dessous en fonction du mode choisi :

Mode de commutation normale (par défaut)

1. Lire toutes les étapes suivantes avant d'effectuer la programmation.
2. Activer le mode d'association en appuyant sur le bouton LRN (**figure A**) pendant une seconde. La charge raccordée devrait se mettre sous et hors tension en un lent clignotement.
3. Pour associer un interrupteur sans fil au récepteur, appuyer sur un des côtés de la bascule de ce premier (**figure B**). En présence d'un autre type de transmetteur, appuyer sur le bouton LRN ou TCH (**se reporter aux directives accompagnant le dispositif**). La charge visée devrait se mettre sous tension pendant environ trois secondes, indiquant que le récepteur a enregistré son code particulier dans sa mémoire.
4. **REMARQUE** : si un seul transmetteur est utilisé, on peut sauter l'étape 4 et sortir du mode d'association en suivant l'étape 5. Avant d'associer le transmetteur suivant, il faut attendre que la charge cesse de se mettre sous et hors tension. Reprendre les étapes 3 et 4 jusqu'à ce que les codes de chaque transmetteur (jusqu'à 30) soient stockés dans la mémoire du récepteur.
5. Pour sortir automatiquement du mode de programmation, il suffit de ne pas actionner de touche pendant 30 secondes. On peut aussi enfoncer le bouton LRN pendant deux secondes.

Mode de commutation momentanée

1. Lire toutes les étapes précédentes avant d'effectuer la programmation.
2. En mode de programmation de commutation normale, appuyer de nouveau sur le bouton LRN pendant trois secondes. La charge raccordée devrait se mettre sous et hors tension en un clignotement rapide. Le récepteur est alors en mode de programmation de commutation momentanée.
3. Suivre les étapes 3 à 5 du mode de programmation de commutation normale.

Mode de commutation maintenue

1. Lire toutes les étapes précédentes avant d'effectuer la programmation.
2. En mode de programmation de commutation momentanée, appuyer encore sur le bouton LRN pendant trois secondes. La charge raccordée devrait continuer de se mettre sous et hors tension en un clignotement rapide. Le récepteur est alors en mode de programmation de commutation séparée.
3. Suivre les étapes 3 à 5 du mode de programmation de commutation normale.

Dissociation de certains dispositifs : pour dissocier un dispositif, il suffit de reprendre les étapes ci-dessus. Lorsqu'on appuie de nouveau sur le bouton LRN d'un dispositif associé, la charge du récepteur devrait se mettre hors tension pendant trois secondes pour indiquer que le code du transmetteur visé a été effacé de la mémoire de ce dernier.

Dissociation de tous les dispositifs : si on appuie sur le bouton CLR (**figure C**) pendant deux secondes, les codes de tous les dispositifs associés seront effacés de la mémoire du récepteur. Ce dernier revient alors automatiquement en mode de programmation de commutation normale, ce qui sera indiqué par la mise sous et hors tension de sa charge.

Mise sous/hors tension automatique : si le récepteur est associé à un détecteur sans fil, les charges visées se mettront hors tension quand aucun mouvement n'aura été capté dans un délai de 15 minutes. En mode de commutation normale, la sortie sera en mise sous tension manuelle/hors tension automatique. En mode de commutation momentanée, la sortie sera en mise sous tension/hors tension automatique.

AUTRES OPTIONS DE PROGRAMMATION

Mode de sortie inversée : le récepteur peut fonctionner en mode de sortie inversée. Par défaut, le relais est normalement ouvert (contact non établi) au repos et fermé (contact établi) lorsqu'il est activé. En mode inversé, ce contact est fermé au repos et ouvert lorsqu'il est activé. On peut ainsi émuler un relais normalement fermé qui s'ouvre quand un interrupteur est actionné.

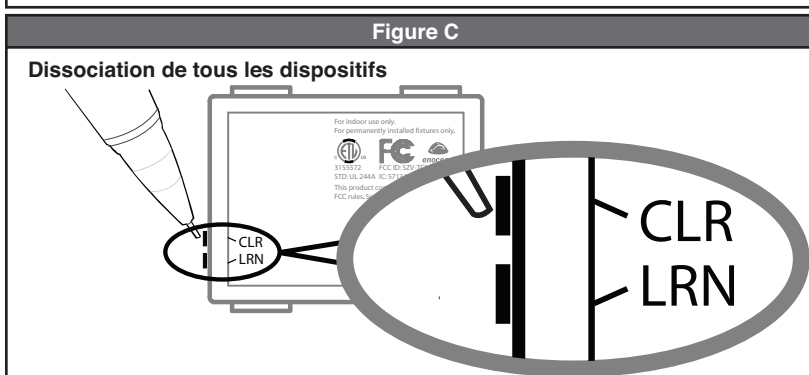
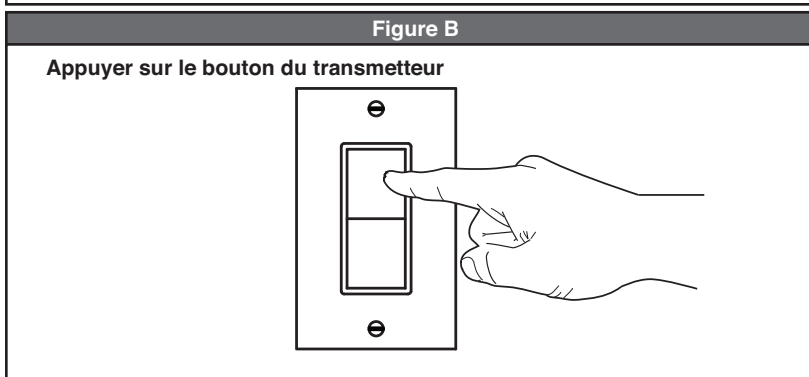
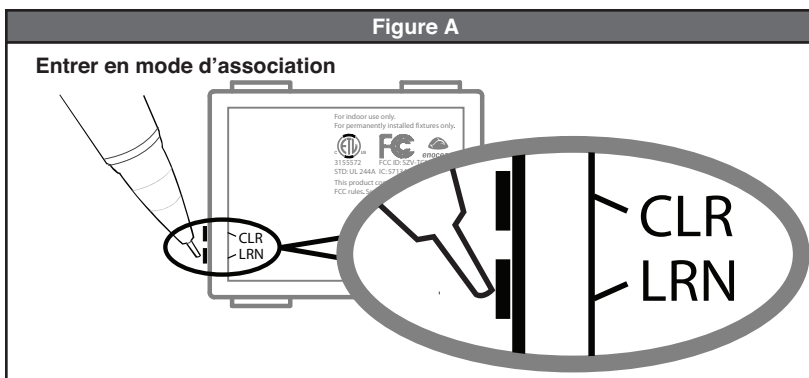
Ce mode est souvent utilisé en présence de mécanismes de dégagement de portes magnétiques. Tant que le relais est fermé, l'électro-aimant est actif et retient la porte; lorsqu'on actionne un interrupteur, le relais s'ouvre de manière à couper le pouvoir d'attraction et à permettre l'ouverture de la porte. L'aimant est réactivé dès qu'on relâche l'interrupteur.

Mode de sortie inversée

1. Couper l'alimentation au récepteur.
2. Rétablir le courant tout en enfonçant le bouton CLR pendant cinq secondes. La charge devrait clignoter deux fois pour indiquer l'activation du mode de sortie inversée. Pour revenir au mode normal, il suffit de reprendre les étapes 1 et 2. La charge devrait encore clignoter deux fois pour indiquer la désactivation du mode de sortie inversée. Le mode de fonctionnement est stocké dans une mémoire non volatile qui conserve ses données même quand l'alimentation est coupée.

FICHE TECHNIQUE				
	WSP05-010	WSP05-080	WSP05-020	
Portée	50 à 150 pi (normale)			
Fréquence	315 MHz (Fréquence de 868 MHz pour les modèles internationaux)			
Sortie de relais	120 V c.a.	240 V c.a.	277 V c.a.	
Charges maximales/ valeurs nominales des contacts	Charges au tungstène/ à incandescence	500 W	1000 W	1150 W
	Ballasts fluorescents	3 A		
	Usages généraux	6 A		
	Témoins (A300)	120 VA	240 VA	277 VA
Alimentation	120 V c.a. 50/60 Hz	240 V c.a. 50/60 Hz	277 V c.a. 50/60 Hz	
Canaux de sortie	1 relais de forme A			
Mémoire	Stockage de jusqu'à 30 codes			
Dimensions	2,11 sur 1,73 sur 1,09 po (53,59 sur 43,94 sur 27,69 mm)			
	2,61 sur 1,73 sur 1,09 po (66,29 sur 43,94 sur 27,69 mm) versions filetées			
Températures de fonctionnement	14 à 122 °F (-10 à 50 °C)			
Températures de rangement	-4 à 176 °F (-20 à 80 °C)			
Certifications radio-électriques	FCC (États-Unis) : SZV-TCM2XXC I.C. (Canada) : 5713A-TCM2XXC			
Approbatons de sécurité	ETL (É.-U.) : UL244A ETL (Canada) : CSAc22.2, no 14-05 Homologation à la norme UL 2043 en matière de pléniums.			

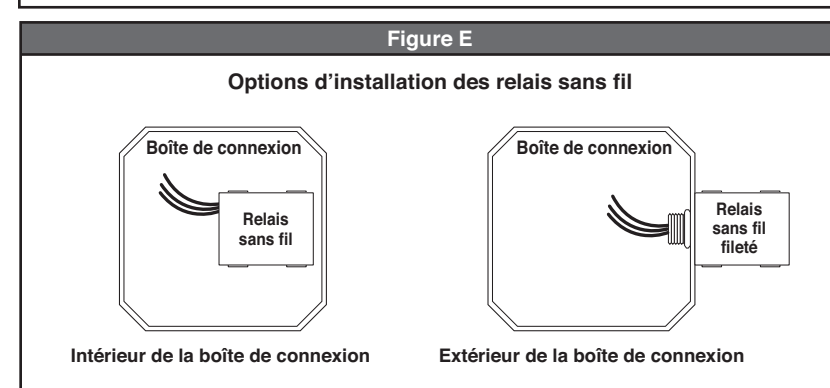
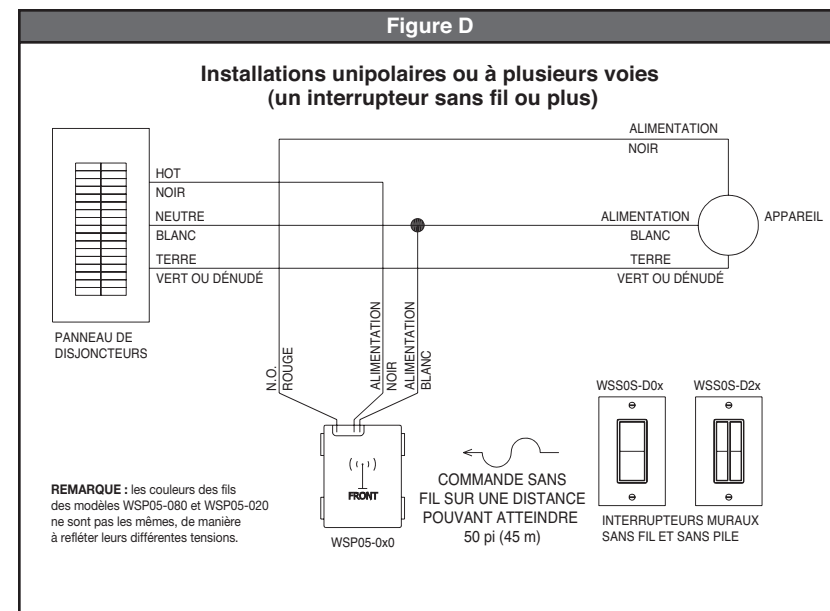
Remarque : les données électrotechniques s'appliquent aux versions filetées et internationales.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ :
FCC : SZV-PTM2XXC, IC : 5731A-PTM2XXC
Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications.
Il peut être utilisé à condition :
(i) qu'il ne cause aucun brouillage préjudiciable;
(ii) qu'il ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

ETL (É.-U.) : conformité à la norme UL 244A. Ce dispositif a été mis à l'essai et s'est avéré conforme à la norme UL 244A relative aux commandes d'appareils transistorisés.
ETL (Canada) : certification à la norme CAN/CSA C22.2 no 14. Ce dispositif a été mis à l'essai et s'est avéré conforme à la norme CAN/CSA C22.2 no 14.

Leviton est une marque déposée de Leviton Manufacturing Co., Inc. aux États-Unis, au Canada, au Mexique et dans d'autres pays. Les autres marques de commerce qui apparaissent aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs



EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS
Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'Assistance Technique :
1 800 405-5320 (Canada seulement)
www.leviton.com

WEB VERSION